



53 impasse Louis Daguerre  
16000 ANGOULEME  
05 45 61 62 63



ZI Chateaubernard – BP 189  
16106 COGNAC  
05 45 32 15 10

**Les perspectives du monde agricole deviennent plus favorables mais les risques et les écueils apparaissent aussi beaucoup plus importants. La volatilité des prix, la spéculation, la réglementation rendent le maintien d'agriculteurs bien plus complexe. C'est pourquoi la coopérative considère qu'il est de son devoir d'aider encore plus les jeunes agriculteurs en renforçant les avantages accordés au cours de l'installation.**

#### **Activités économiques :**

- Paiement des approvisionnements avec les récoltes sans intérêts les deux premiers exercices. En cas de paiement anticipé, le jeune agriculteur bénéficiera d'un escompte. Le taux d'escompte utilisé lors de paiement à l'échéance normale est EURIBOR 3 Mois + 1.

Les 3 premières années :

- Intégration des ristournes de fidélité et parts de marché dès la première année ;
- Accès direct aux remises quantitatives ;
- Montage gratuit des dossiers PAC – avec dossier parcellaire sur informatique – mise à jour ;
- Assistance plan de trésorerie ;

#### **Activité conseils techniques et relations :**

- Diagnostic de fertilité, plan de fumure et plan prévisionnel réglementaire ;
- Itinéraire technico-économique, agriconfiance ;
- Etablissement de devis, budget, ... ;
- Suivi technique, assistance réglementaire, haccp, traçabilité, dans un cadre renforcé et gratuit ;
- Rencontre jeunes adhérents et acteurs de la coopératives.;

***Convention de partenariat mise à jour en 2009.***